

Passy, jeudi 8 février 2018

Coopération transfrontalière : LA CCPMB S'ENGAGE DANS UN NOUVEAU PROJET

Au cours du mois de janvier, la CCPMB a déposé un dossier de demande d'aide auprès de l'Union Européenne dans le cadre d'un projet franco-italien, associant également la partie suisse. Le projet préparé en partenariat avec Le Département, les Communautés de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Cluses Arve et Montagnes et Faucigny-Glières, la Région Autonome Vallée d'Aoste, en Italie et le Canton du Valais, en Suisse, porte sur une meilleure mise en valeur d'un espace naturel commun. C'est l'aboutissement d'une longue démarche qui a permis de créer une dynamique de groupe.

Avec le dépôt de cette candidature, une nouvelle étape dans le développement conjoint de la CCPMB et de ses partenaires est franchie. Ce dispositif permettra d'élaborer des projets de développement ambitieux grâce à la prise en charge par l'Union Européenne de 85 % des dépenses nécessaires à leur concrétisation.

Une volonté de mise en valeur du territoire

Le PITER permettra de bénéficier d'aides financières nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets de développement et de mise en valeur du territoire. Cette démarche servira notamment à moderniser l'accueil des Réserves Naturelles des Contamines-Montjoie et de Passy. Une nouvelle scénographie sera créée. Elle intégrera largement les nouvelles technologies (écrans tactiles, réalité augmentée) afin de la rendre plus attractive et plus accessible au grand public. Le but de ce travail est de faire découvrir aux touristes le patrimoine naturel du territoire mais aussi de permettre aux habitants de découvrir ou de redécouvrir leur environnement pour mieux se le réapproprier.

Une stratégie inscrite dans une longue tradition

Ce nouveau plan de développement s'inscrit dans une longue tradition de coopération transfrontalière. Depuis toujours, les populations établies autour du Mont-Blanc se sont développées grâce à des échanges avec leurs voisins. Les collectivités françaises, italiennes et suisses ont bien saisi l'importance de développer leur territoire de manière cohérente. Ainsi, depuis plus de 25 ans, elles collaborent au sein de l'Espace Mont-Blanc sur la prévention des risques naturels, le développement des sentiers de randonnée ou de l'agriculture de montagne, l'éducation des populations à l'environnement... La similarité des problématiques rencontrées sur leurs territoires, groupés autour d'un même massif montagneux, leur permet de partager leurs connaissances et leurs compétences, mutualisant ainsi le travail à accomplir.

*** QU'EST CE QU'UN PITER ?**

Le PITER - Plan Intégré Territorial – est une stratégie de développement établie autour d'un thème fort par un territoire transfrontalier regroupant plusieurs collectivités.

Il permet de bénéficier d'aides de l'Union Européenne (financement de 80 à 85 % des dépenses nécessaires)

Pour en bénéficier, il faut répondre à un appel à projets lancé par l'Union Européenne en présentant une stratégie cohérente comportant jusqu'à 4 projets + un projet de coordination et de communication général.

C'est le Département de la Haute-Savoie qui coordonne l'action en collaboration avec les collectivités françaises, la Région Autonome Vallée d'Aoste, en Italie. Le Canton du Valais, en Suisse est également associé à la démarche.



Contacts

Élisabeth AMBLARD, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr